

GALLARDON, le 26 août 2026

Conseil municipal du 25 août 2026

Compte-rendu

Le vingt-cinq août deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à l'Espace des Oseraies – rue Guy Pouillé - sous la présidence de Monsieur Bruno ALAMICHEL, 1^{er} adjoint en charge des travaux et procédures administratives - Conseiller Finances, Achats et Marchés.

Présents :

Bruno ALAMICHEL, Lydie BIDOLI, Hicham GANDOULI, Laurence CLAUDET, Bernard DELZANGLES, Jean-Michel CAVELAN, Christine MAUFRAS, Karine CHAVIGNY, Catherine STEPHANT, Marc-André DURAND, Marion APPERT, Mathis GAUJARD, Mathias SONNIC, Bérénice BREGERE, Vincent MARTIN, Emmanuel MEYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Yves MARIE à Laurence CLAUDET
Charline MADELAINE à Bernard DELZANGLES
Mohamed HAI à Lydie BIDOLI
Noëlle CHASTANET à Marion APPERT
Idir BOUAMOUD à Karine CHAVIGNY
Nathalie BIETRY à Hicham GANDOULI
Stéphane DUPONT à Bruno ALAMICHEL
Sophie HAUCHARD à Jean-Michel CAVELAN
Elodie COUESPEL à Emmanuel MEYER

Absents excusés :

Riad MENASRI
Eric TABARINO

Absent :

Sans objet

Bruno ALAMICHEL est désigné secrétaire de séance.

Monsieur ALAMICHEL remercie les élus pour leur présence à cette séance exceptionnelle, consacrée à un seul point inscrit à l'ordre du jour.

Les autres points habituels, notamment le compte rendu du précédent conseil municipal, les comptes rendus des différentes commissions, ainsi que les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations accordées par le Conseil Municipal et les questions diverses, seront abordés lors du prochain conseil municipal, qui se tiendra au mois de septembre.

Délibération

Tableau des emplois permanents - Création de poste

Monsieur ALAMICHEL précise qu'au 31 août, notre agente de police municipale, titulaire du grade de brigadier-chef principal, a fait valoir son droit à mutation. Afin d'assurer son remplacement, une procédure de recrutement a été engagée.

À l'issue de cette procédure, une candidate a été retenue. Toutefois, celle-ci détient le grade de gardien-brigadier. Conformément à la réglementation en vigueur, il convient donc de créer un emploi correspondant à son grade afin de permettre son recrutement.

Il est entendu que le poste de brigadier-chef principal, devenu vacant à la suite de la mutation de l'agent, pourra être supprimé ultérieurement.

Madame Bérénice Brégère rejoint la séance à 20 h 35.

VU le précédent tableau des emplois permanents, validé par le conseil municipal le 17 juin 2025,

CONSIDERANT le mouvement de personnel suivant :

- départ d'un policier municipal, Brigadier-Chef Principal au 31 août 2026,
- arrivée d'un agent de Police Municipale Gardien Brigadier le 1^{er} septembre 2026

Aucune question n'étant soulevée, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, décide :

DE CRÉER 1 poste :

- Gardien Brigadier

MODIFIE comme suit le tableau des emplois permanents au 1^{er} septembre 2026 :

Grade	Au 1 ^{er} juillet 2025		Au 1 ^{er} septembre 2026	
	Existants	Pourvus	Existants	Pourvus
Emploi fonctionnel de DGS	1	1	1	1
Filière Administrative				
Attaché	1	0	1	0
Rédacteur	1	1	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3	3	3	3
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	0	0	0	0
Adjoint administratif	1	1	1	1

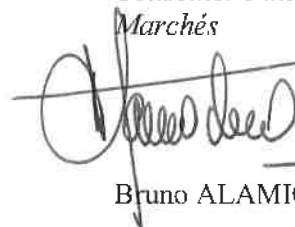
Filière technique				
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe*	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	2	2	2	2
Agent de maîtrise	1	1	1	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	6	6	6	6
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe*	1	1	1	1
Adjoint technique	5	5	5	5
Filière Culturelle				
Ass de conservation patrimoine	1	1	1	1
Ass de conservation patrimoine ppal 2 ^{ème} classe	1	1	1	1
Filière Police				
Brigadier-Chef principal*	1	1	1	0
Gardien Brigadier	0	0	1	1
	26	25	27	25

* 1 poste à supprimer ultérieurement

INSCRIT au budget les crédits nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

*Par délégation du Maire, le 1^{er}
adjoint en charge des travaux et
procédures administratives -
Conseiller Finances, Achats et
Marchés*


Bruno ALAMICHEL

